

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**RAPPORT N° 3**

**CONSEIL DEPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU-RHONE**

**REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 15 Septembre 2017**

**SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL**

**RAPPORTEUR(S) : MME MARINE PUSTORINO**

---

**OBJET**

Actions d'encadrement socio-professionnel au sein de Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE) : convention liant le Département des Bouches-du-Rhône et les associations AMELI Ouest Provence, ATOL et Les Restaurants du Coeur.

---

**Direction Générale Adjointe de la Solidarité  
Direction de l'Insertion  
0413317376**

## **PRESENTATION**

Le Département est en charge de la politique publique d'insertion sociale et professionnelle. La loi précise que chaque bénéficiaire du Revenu Solidarité Active (BRSA) a droit à un accompagnement social et/ou professionnel, adapté à ses besoins, réalisé avec un référent de parcours, de façon à retrouver un emploi.

Le Conseil départemental finance dans son Programme Départemental d'Insertion (PDI) des dispositifs portés par des partenaires en participant non seulement aux dépenses de structures mais aussi aux résultats obtenus.

Les demandes présentées dans ce rapport ressortent de la politique obligatoire d'insertion. Elles sont portées par les associations AMELI Ouest Provence, ATOL et les Restaurants du Cœur.

Les actions relèvent de l'accompagnement socio professionnel.

Il s'agit d'un renouvellement d'actions.

## **OBJET DU RAPPORT**

Le Conseil Départemental accompagne les parcours des bénéficiaires du RSA vers la reprise d'activité, notamment dans le secteur de l'insertion par l'activité économique (IAE).

Ce secteur permet aux personnes en difficulté sociale et professionnelle d'acquérir une expérience professionnelle puis d'accéder à un emploi durable par le développement d'un savoir-être et d'un savoir-faire.

A cette fin, les structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE) assurent une action d'encadrement technique et un accompagnement socio professionnel dénommés « tutorat ».

Les règles concernant le financement de ces structures ont été adoptées par délibération n°258 de la Commission Permanente du 29 juin 2007.

Un Atelier ou Chantier d'insertion (ACI) est un des dispositifs d'insertion conventionné par l'Etat.

Le Département finance l'accompagnement socio professionnel des BRSA recrutés sur l'action pour un montant de 3500 €/an/par poste.

Par ailleurs, il participe, avec l'Etat, au financement de leurs salaires à hauteur de 88 % du montant du RSA.

### **Les objectifs et résultats attendus des ACI sont les suivants :**

- Levée des freins à l'emploi ;
- Elaboration d'un projet professionnel ;
- Mise en place d'une stratégie afin de valoriser le projet (formation qualifiante, valorisation des acquis, développement des compétences) en vue d'un accès à l'emploi.

Ce rapport concerne le financement de 4 chantiers d'insertion décrits en détail dans le tableau ci-après.

Organismes	Action Période Prévisionnelle Territoire concerné	Description de l'action	Public Bénéficiaire du RSA socle (BRSA)	Montant de l'aide du Département Cofinancements publics hors contrats aidés Montant de l'aide précédente	Références des dossiers : - N° DI - N° GSU pour les associations - Réunion CTD - Projet
<p><b>AMELI OUEST PROVENCE</b></p> <p><u>statut</u> : association</p> <p><u>adresse</u> : 33 avenue du Royaume-Uni 13140 Miramas</p> <p><u>président</u> : Mr Najet <b>PILLER</b></p>	<p>IAE Tutorat - Atelier ou Chantier d'Insertion (ACI)</p> <p><b>« Chantier d'insertion Les Brigades Vertes »</b></p> <p>Du 06/07/2017 au 05/07/2018</p> <p>1 pôle d'insertion est principalement concerné : Pôle 9 (Martigues / Marignane/ Vitrolles / Istres</p>	<p>Initié en mai 2010, le chantier d'insertion des « Brigades Vertes » s'inscrit dans une démarche de Gestion Urbaine de Proximité par l'amélioration du cadre de vie des habitants de Miramas et par l'embauche de demandeurs d'emploi qui œuvrent à la préservation et l'embellissement de leur lieu de vie.</p> <p>C'est en partenariat avec Pôle emploi, le PLIE, la Mission Locale et le Pôle d'insertion que la ville de Miramas impulse cette action par l'aménagement et l'entretien des espaces verts de la commune (débroussaillage, tonte, plantation, bucheronnage, taille, petits travaux de voirie et de maçonnerie). Sur un territoire où le chômage ne cesse de croître, ce chantier cible le suivi de personnes éloignées de l'emploi en leur proposant un accompagnement spécifique par l'utilisation d'outils adaptés (atelier projet CV, lettre de motivation, initiation à l'informatique).</p> <p>De plus, en 2015 AMELI a mis en place le Certificat Qualification Professionnelle « salarié polyvalent » constituant une première étape vers une formation certifiée.</p> <p>L'action se déroule sur différents lieux d'entretien à Miramas.</p> <p><b><u>Bilan final de l'action du 06/07/2015 au 05/07/2016 :</u></b> 27 sorties dont 15 BRSA :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 sortie dans l'emploi durable (CDD de 6 mois) ;</li> <li>- 3 sorties vers un emploi de transition (CDD de - 6 mois) ;</li> <li>- 3 sorties positives (2 formations qualifiantes et 1 SIAE) ;</li> <li>- 8 sorties dynamiques (en recherche active d'emploi).</li> </ul> <p><b><u>Bilan intermédiaire de l'action du 06/07/2016 au 05/01/2017 :</u></b> 18 sorties dont 9 BRSA :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 sorties vers un emploi de transition (1 contrat - 6 mois et 1 CDD 6 mois)</li> <li>- 5 sorties positives (3 obtentions Certificat de Qualification Professionnel CQP salarié polyvalent, 1 formation CQP sécurité et 1 formation Formation Langue Etrangère FLE longue durée) ;</li> <li>- 2 autres sorties BRSA en démarche active d'emploi.</li> </ul> <p>Au vu des éléments de bilan et compte tenu de l'éloignement du public au regard de l'emploi et des difficultés rencontrées, les résultats de l'action sont satisfaisants.</p>	<p>24 postes dont <b>12 BRSA</b> recrutés en CDDI sur un ACI</p>	<p>Montant : <b>42.000,00 €</b></p> <p>soit 3.500,00 €X 12 BRSA</p> <p><b><u>Cofinancements publics (hors contrat aidés) :</u></b> Région : 50.140,00 € Politique de la ville : 82.000,00 € Intercommunalité : 5.000,00 € Commune : 55.000,00 € CNASEA : 10.367,00 € CQP : 26.424,00 €</p> <p><b><u>Autofinancement :</u></b> 12.140,00 €</p> <p><b><u>Montant départemental de l'aide précédente :</u></b> 42.000,00 €pour 12 BRSA.</p>	<p><b>2017.4/35</b></p> <p>INS-000790</p> <p>CTD du 05/05/2017</p> <p>Renouvellement de la convention 2016</p>

<p style="text-align: center;"><b>AMELI OUEST PROVENCE</b></p> <p><u>statut</u> : association</p> <p><u>adresse</u> : 33 avenue du Royaume –Uni 13140 Miramas</p> <p><u>président</u> : <b>Mr Najet PILLER</b></p>	<p>IAE Tutorat - Atelier ou Chantier d'Insertion (ACI)</p> <p style="text-align: center;"><b>« Chantier d'insertion Habitat 13 Martigues »</b></p> <p>Du 01/07/2017 au 30/06/2018</p> <p>1 pôle d'insertion est principalement concerné : Pôle 9 (Martigues / Marignane/ Vitrolles / Istres</p>	<p>Une étude réalisée par le bailleur social Habitat 13, a constaté que 16% des locataires sont bénéficiaires du RSA sur les quartiers dits prioritaires de la ville de Martigues. Ainsi il a été décidé d'investir dans un nouveau chantier d'Insertion intitulé « Chantier d'Insertion Habitat 13 Martigues ».</p> <p>Le but consiste à contribuer d'une part, à l'amélioration du cadre de vie et d'autre part à une redynamisation des personnes résidentes dans ces quartiers. Ainsi, l'association AMELI OUEST PROVENCE spécialisée dans les domaines de l'aménagement et de l'entretien des espaces verts a été retenue pour la mise en œuvre de ce projet.</p> <p>L'action consiste à insérer des personnes en grande difficulté socioprofessionnelle, en leur permettant d'acquérir un savoir-faire dans les métiers du bâtiment (maçonnerie, peinture, et voierie) et dans la réhabilitation des espaces communs dans les quartiers prioritaires de la ville (Mas de Pouane et Notre Dame des Marins) dont le bailleur est Habitat 13. L'objectif vise vers des sorties en emploi durable et de transition.</p> <p>L'action se déroule sur la ville de Martigues.</p> <p><b><u>Pas de bilan final de l'action car le chantier a été subventionné pour la première fois à partir de juillet 2016.</u></b></p> <p><b><u>Bilan intermédiaire de l'action du 01/07/2016 au 31/12/2016 :</u></b> 12 personnes ont été reçues en entretien et 8 ont intégré le chantier dont 4 BRSA :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 salariés sont sortis du chantier : 1 du fait de son illettrisme (orienté vers ETAPS : Espace Territorial d'Accès aux Premiers Savoirs) et l'autre est en attente d'intégration au Centre de formation Phocéé (RQTH : Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé) en vue d'une formation ;</li> <li>- 2 personnes ont été renouvelées sur le chantier afin qu'elles poursuivent leur projet professionnel.</li> </ul> <p>Au vu des éléments de bilan et compte tenu de l'éloignement du public au regard de l'emploi et des difficultés rencontrées, les résultats de l'action sont encourageants</p>	<p>8 postes dont <b>4 BRSA</b> recrutés en CDDI sur un ACI</p>	<p style="text-align: center;">Montant : <b>14.000,00 €</b></p> <p style="text-align: center;">soit 3.500,00 € X 4 BRSA</p> <p><b><u>Cofinancements publics (hors contrat aidés) :</u></b> Etat : 116.439,00 € Etat FDI : 7.500,00 € Région : 16.895,00 € Politique de la ville : 15.000,00 € Intercommunalité : 10.000,00 € CNASEA : 55,00 €</p> <p><b><u>Pas d'autofinancement :</u></b></p> <p><b><u>Montant départemental de l'aide précédente :</u></b> 14.000,00 € pour 4 BRSA.</p>	<p style="text-align: center;"><b>2017.4/28</b></p> <p style="text-align: center;">INS-000789</p> <p style="text-align: center;">CTD du 05/05/2017</p> <p style="text-align: center;">Renouvellement de la convention 2016</p>
--	---	--	--	---	--

<p style="text-align: center;"><b>ATOL</b> <b>Accueil Insertion Nord</b> <b>Alpilles</b></p> <p><u>statut</u> : association</p> <p><u>adresse</u> : 4 boulevard Gambetta 13160 Châteaurenard</p> <p><u>président</u> : <b>Mr Daniel GEOFFRAY</b></p>	<p>IAE Tutorat - Atelier ou Chantier d'Insertion (ACI)</p> <p style="text-align: center;"><b>« Chantier d'insertion Espaces Verts Châteaurenard »</b></p> <p>Du 01/09/2017 au 31/08/2018</p> <p>1 pôle d'insertion est principalement concerné : Pôle 7 (Arles)</p>	<p>4 communes du Nord des Alpilles (Châteaurenard, St Rémy de Provence Orgon et Tarascon) sont concernées par cette action. Le chantier « Espaces verts et petits aménagements » consiste à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- proposer une activité rémunérée à un public soumis à des difficultés concernant leur insertion professionnelle tout en leur permettant d'acquérir de nouvelles compétences ;</li> <li>- valoriser les espaces verts sur le territoire de la Communauté d'Agglomération « Terre de Provence » ;</li> <li>- travailler sur des projets d'aménagements locaux au service des populations locales et poursuivre à cet égard l'entretien de la colline du Château de Châteaurenard.</li> </ul> <p>L'association ATOL s'inscrit dans la dynamique territoriale et entretient un partenariat fort avec les acteurs sociaux locaux afin d'optimiser le travail d'accompagnement socio-professionnel.</p> <p><b>Bilan final de l'action du 01/09/2015 au 31/08/2016 :</b> 12 BRSA sont sortis de l'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 dépôt RQTH (Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé) + suivi spécifique CAP Emploi et MDS ;</li> <li>- 1 parcours santé psychiatrie et dépôt RQTH ;</li> <li>- 4 suivis Pôle Emploi renforcés ;</li> <li>- 1 CDD de 2 mois, aide ménagère à temps plein au CCAS de Châteaurenard ;</li> <li>- 1 suivi Pôle Emploi + mesure ASELL (Accompagnement social éducatif lié au logement) ;</li> <li>- 1 formation CACES 1-3 (Certificat d'aptitude à la Conduite en sécurité des chariots) + préinscription POE IFRIA (Formation dans la filière alimentaire) + suivi psychiatrie ;</li> <li>- 1 emploi saisonnier CDD de 2 mois ouvrière agricole Ets Malosse + suivi psychiatrie ;</li> <li>- 1 CDD 4 mois de commis de cuisine le templeier St Andiol ;</li> <li>- 1 suivi pôle emploi.</li> </ul> <p><b>Bilan intermédiaire de l'action du 01/09/2016 au 02/02/2017 :</b> 4 BRSA sont sortis de l'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 suivis santé ;</li> <li>- 1 suivi Pôle Emploi ;</li> <li>- 1 suivi Pôle Emploi renforcé.</li> </ul> <p>Au vu des éléments de bilan et compte tenu de l'éloignement du public au regard de l'emploi et des difficultés rencontrées, les résultats de l'action sont satisfaisants.</p>	<p>12 postes dont <b>7 BRSA</b> recrutés en CDDI sur un ACI</p>	<p style="text-align: center;">Montant : <b>24.500,00 €</b></p> <p style="text-align: center;">soit 3.500,00 € X 7 BRSA</p> <p><b><u>Cofinancements publics (hors contrat aidés) :</u></b> Région : 20.000,00 € Uniformation : 30.000,00 € SPIP : 3.600,00 €</p> <p><b><u>Autofinancement :</u></b> 103.093,00 €</p> <p><b><u>Montant départemental de l'aide précédente :</u></b> 24.500,00 € pour 7 BRSA.</p>	<p style="text-align: center;"><b>2017.4/30</b></p> <p style="text-align: center;">INS-000788</p> <p style="text-align: center;"><b>CTD du 05/05/2017</b></p> <p style="text-align: center;">Renouvellement de la convention 2016</p>
--	---	--	---	---	---

<p><b>LES RESTAURANTS DU COEUR</b></p> <p><u>statut</u> : association</p> <p><u>adresse</u> : 30 avenue de Boibaudran 13015 Marseille</p> <p><u>président</u> : <b>Mr Bernard NOS</b></p>	<p>IAE Tutorat - Atelier ou Chantier d'Insertion (ACI)</p> <p><b>« Chantier d'insertion Logistique »</b></p> <p>Du 01/10/2017 au 30/09/2018</p> <p>1 pôle d'insertion est principalement concerné : Pôle 5 (15<sup>ème</sup> et 16<sup>ème</sup> arr. de Marseille)</p>	<p>Le projet de ce chantier d'insertion s'articule autour de deux principes majeurs:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'aide aux personnes en grande difficulté à se restructurer ;</li> <li>- le retour à l'emploi.</li> </ul> <p>Au regard d'une augmentation de la gestion des denrées alimentaires depuis 2015, Les Restaurants du Coeur développent les collectes impliquant nécessairement une mobilisation du personnel.</p> <p>Le chantier d'insertion concerne la logistique des marchandises récoltées par les Restos du cœur. Ainsi, les salariés du chantier sont amenés à développer des compétences dans l'entreposage et la distribution, à travers des postes de préparateur de commandes, manutentionnaire, cariste et chauffeur livreur.</p> <p>De nombreuses formations sont proposées aux salariés en insertion à partir de ce chantier. Ainsi, le partenariat avec l'A.F.P.A. (Association de Formation Professionnelle pour Adulte) se poursuit afin de permettre aux salariés en insertion d'obtenir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le titre professionnel de Préparateur de commande ;</li> <li>- suivre également des formations en informatique ;</li> <li>- suivre des cours linguistiques.</li> </ul> <p>Grâce au partenariat développé avec les restaurants du cœur, tous les bénéficiaires effectuent des périodes en immersion (PMSMP : Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel) afin de valider leur projet.</p> <p>L'action se déroule dans les 15<sup>ème</sup> et 16<sup>ème</sup> arrondissements de Marseille.</p> <p><b><u>Bilan final de l'action du 01/10/2015 au 30/09/2016 :</u></b> 10 BRSA ont intégré l'action dont 8 PMSMP : 3 sorties emploi :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 CDI préparateur de commande à la STEF ;</li> <li>- 1 CDD de + de 6 mois préparateur de commandes ;</li> <li>- 1 contrat aidé (chauffeur livreur) au Relai.</li> </ul> <p>1 sortie formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 salarié est sorti sur une formation qualifiante d'aide soignant.</li> </ul> <p><b><u>Bilan intermédiaire de l'action du 01/10/2016 au 30/03/2017:</u></b> 8 BRSA sont sortis de l'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 CDI (Chauffeur poids lourd ;</li> <li>- 1 contrat aidé (chauffeur livreur) à Territoires (Entreprise d'insertion) ;</li> <li>- 1 CDD – de 6 mois (chauffeur à la Poste) ;</li> <li>- 4 missions intérim (Logistique) ;</li> <li>- 1 démission.</li> </ul> <p>Au vu des éléments de bilan et compte tenu de l'éloignement du public au regard de l'emploi et des difficultés rencontrées, les résultats de l'action sont satisfaisants.</p>	<p>12 postes dont 7 <b>BRSA</b> recrutés en CDDI sur un ACI</p>	<p>Montant : <b>24.500,00 €</b></p> <p>soit 3.500,00 € X 7 BRSA</p> <p><b><u>Cofinancements publics (hors contrat aidés) :</u></b> Etat : 220.055,00 € Région : 20.000,00 € Politique de la ville : 99.000,00 € Unifformation : 36.320,00 € SPIP : 3.600,00 €</p> <p><b><u>Autofinancement :</u></b> Dons : 29.354,00 €</p> <p><b><u>Montant départemental de l'aide précédente :</u></b> 24.500,00 € pour 7 BRSA.</p>	<p><b>2017.4/34</b></p> <p>INS-000801</p> <p>CTD du 05/05/2017</p> <p>Renouvellement de la convention 2016</p>
		<p><b>TOTAL</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>30 postes BRSA sur un an, recrutés en CDDI, sur 4 ACI</b></li> </ul>		<p><b>105.000,00€</b></p>	

## CONCLUSION

Cette dépense d'un montant total de 105.000,00 € sera imputée au chapitre 017 du budget départemental.

Au bénéfice des considérations qui précèdent et sur proposition de Madame la Déléguée à l'Insertion sociale et professionnelle, je vous serais obligée de bien vouloir prendre la délibération ci-jointe.

Signé  
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL